



François Hollande présentait ses vœux à l'armée sur la base militaire de Creil, le 8 janvier 2014.

Le gouvernement veut une rallonge budgétaire pour la guerre

Une question au cœur du débat entre militants

Confronté à une crise politique permanente et à un rejet gigantesque, le gouvernement, comme suspendu en l'air, entend poursuivre néanmoins sa politique anti-ouvrière, comme en témoignent le vote du budget à l'Assemblée nationale en première lecture et la préparation de bien d'autres mesures toutes dédiées aux intérêts patronaux. Dans cette situation, le POI, expliquant le sens de sa participation à la manifestation du 15 novembre tout en exposant ses divergences avec l'appel de ses organisateurs, déclarait la semaine dernière : « Rassembler et construire une alternative à la politique actuelle ne peut être la condition préalable à la mobilisation des salariés (et) pour l'intervention citoyenne ». C'est même l'inverse : c'est le rassemblement de la classe ouvrière avec ses organisations exigeant le retrait du pacte de responsabilité, et entraînant toutes les couches de la population victimes de cette politique, qui peut ouvrir une « alternative à la politique actuelle ». »

« Nous savons que la lutte des classes reste le moteur de l'histoire », estiment pour leur part les centaines de militants de toutes tendances qui proposent d'organiser, le 17 janvier prochain, une conférence à Paris, « une large conférence pour l'unité, la résistance, pour la défense des intérêts des travailleurs, pour la démocratie » (lire page 4).

■ Y. L.

Ce mardi 18 novembre, le budget de l'Etat devrait être adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. Il comprend, avec le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, 21 milliards de coupes en 2015 pour financer les milliards d'euros d'exonérations prévus par le pacte de responsabilité au bénéfice du patronat. Tout pour les patrons ; tout pour la guerre, aussi. Mercredi 12 novembre, le gouvernement a présenté un projet de loi de finances rectificative concernant le budget de cette année. Le texte prévoit 600 millions d'euros supplémentaires pour les opérations extérieures (Opex) au Mali, en Syrie, en Irak notamment. En tout, 20 000 soldats sont déployés, appuyés par des avions de combat, pour un coût qui devrait dépasser 1,2 milliard d'euros en 2014. Dans le même temps, le gouvernement prévoit 1,8 milliard d'euros de coupes supplémentaires dans les crédits des ministères d'ici à la fin de l'année (dont, par exemple, 202 millions retirés au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) pour financer, entre autres, ce déploiement guerrier ! ■

Déploiement guerrier accru d'ici à la fin de l'année

Selon le journal *Le Monde* (16-17 novembre), « Paris va déployer des moyens supplémentaires pour frapper l'Etat islamique en Irak et soutenir l'armée libre en Syrie. Six Mirage, des avions d'attaque au sol, seront basés en Jordanie d'ici quelques semaines, en sus des Rafale stationnés aux Emirats arabes unis. » Et au Sahel, l'opération Barkhane « comptera de nouveaux points d'appui à la fin de l'année ».

600 millions en plus pour la guerre

200 millions en moins pour l'Éducation nationale



Travail le dimanche : «Le patronat en passe d'obtenir un nouveau geste»

(Les Echos)

Marie Stagliano

Dans la dernière ligne droite avant la présentation, prévue mi-décembre, du projet de loi sur le travail le dimanche, le gouvernement peaufine sa copie. Le texte porté par Emmanuel Macron se fixe de lever les « blocages » sur les dispositions législatives concernant le travail le dimanche. Selon *Le Figaro* (15-16 novembre), dans la première mouture du projet de loi, le ministre de l'Économie prévoyait de dispenser de compensations salariales les entreprises de moins de vingt salariés autorisées à ouvrir le dimanche. « Là aussi, commente le journal *Les Echos*, le patronat est en passe d'obtenir un nouveau geste. » Bercy a réagi à cette publication en soulignant que le dossier est encore en arbitrage, que les mesures ne sont pas encore arrêtées... Mais il s'agit déjà d'une véritable provocation. Par ce projet de loi, le gouvernement est bien décidé à libéraliser

et assouplir le travail le dimanche. Pour *Le Figaro* : « Bercy plus libéral que prévu » ; *Les Echos* titrent : « Macron veut frapper fort ». Le ministre de l'Économie avait présenté mi-octobre les grandes lignes de son projet de loi : — le nombre d'ouvertures dominicales autorisées passerait de cinq à douze par an ; — les zones d'ouverture seraient étendues grâce à une redéfinition des types de zones où le travail dominical serait autorisé toute l'année. S'ajouteraient les zones d'une dizaine de grandes gares et les « zones touristiques de dimension internationale », dont le quartier des grands magasins et les Champs-Élysées, à Paris. Une mesure décidée par un arrêté ministériel ; — le travail de nuit serait également facilité. Dans ces nouvelles zones, les commerces seraient autorisés à ouvrir jusqu'à minuit (contre 21 heures actuellement, heure au-delà de laquelle on considère qu'il s'agit de travail de nuit) et cette disposition pourrait être élargie aux autres zones touristiques. ■

Démantèlement d'Alstom : 4 milliards d'euros pour les actionnaires !

C'est une pluie de milliards dont vont profiter les actionnaires d'Alstom. Avec la bénédiction du gouvernement, ils s'approprient à General Electric les activités du groupe dans l'énergie. « Sans l'intervention du président de la République, du gouvernement et plus particulièrement d'Arnaud Montebourg, nous ne pourrions pas aujourd'hui constater le résultat, c'est-à-dire une victoire », avait lancé Manuel Valls, en juin dernier, lors de l'annonce de l'accord. La direction d'Alstom fait savoir dans un communiqué, le 12 novembre, qu'elle prévoit « une distribution aux actionnaires qui pourrait être comprise entre 3,5 milliards et 4 milliards d'euros ». Principal bénéficiaire : Bouygues, qui avait conclu, le 22 juin, un accord avec le ministre de l'Économie d'alors, Arnaud Montebourg, pour céder d'ici à deux ans ses parts dans Alstom. Double jackpot, donc, pour Bouygues.

SNCM : le 13 novembre, la direction s'est présentée au tribunal de commerce

Comme annoncé lors du comité d'entreprise (CE) du 3 juin (cf. *Informations ouvrières*, n° 327), Olivier Diehl, président du directoire de la SNCM, est venu présenter devant le tribunal la situation de cessation de paiement de la compagnie, pour « clarifier la situation », comme il l'indique dans un courrier à tous les salariés. Le président du tribunal de commerce, appelé à statuer le 14 novembre, a finalement décidé de surseoir à sa décision et de nommer un juge enquêteur pour « recueillir tous éléments et renseignements sur la situation financière, économique et sociale de l'entreprise afin de l'éclairer pleinement sur la réalité de l'état de cessation des paiements de la société SNCM ».

La décision est donc reportée au 25 novembre, date à laquelle le juge enquêteur doit faire état des conclusions auprès du tribunal de commerce.

Ainsi, comme l'ont plusieurs fois affirmé les délégués de l'intersyndicale CGT, FO, CFE-CGC, CFDT et SAMMM de la SNCM, comme l'ont expliqué des dizaines de marins lors du CE du 3 juin, bien des questions se posent quant aux conditions financières de cette « cessation de paiement ». L'un des membres de la chambre du conseil du tribunal a même déclaré : « C'est la première fois en vingt-cinq ans de carrière que je rencontre le cas d'une déclaration de cessation de paiement conduite par l'actionnaire principal. »

Mais qui est « l'actionnaire principal » ?

Il s'agit de Transdev, une « co-entreprise » regroupant Veolia et la Caisse des dépôts. Principal ? Oui, Transdev détient 66 % du capital de la compagnie (33 % Veolia et 33 %



Le 13 novembre, dans la rue face au tribunal, plusieurs centaines de marins, sédentaires et officiers manifestaient avec leurs organisations syndicales CGT, FO, SAMMM et CFE-CGC.

Photo correspondant

Caisse des dépôts), le reste étant détenu à 25 % par l'Etat et 9 % par les salariés.

En pleine « affaire Jouyet », l'ancien secrétaire général de l'Elysée, Pierre-René Lemas (directeur général de la Caisse des dépôts et consignations — NDLR) était l'invité de France Info lundi 17 novembre, pour qu'il donne son sentiment sur cette « affaire », mais aussi sur sa nouvelle mission à la tête de la Caisse des dépôts pour « l'aide à l'investissement des entreprises ». A ce sujet, il a eu l'occasion de dire que cette caisse est bien une banque d'Etat, contrôlée par le Parlement.

C'est vrai : l'Etat, son gouvernement et ses députés, détiennent le contrôle de la majorité du capital de la SNCM, par la minorité de blocage de l'Etat dans Transdev et les 25 % qu'il possède directement.

Le journaliste de France Info ose poser une question manifestement non prévue : « Mais alors, pourquoi ne pas agir pour préserver la SNCM, puisque vous contrôlez la Caisse des dépôts, coactionnaire dans le capital de la compagnie ? »

M. Lemas hésite, bafouille, puis finit par dire : « J'espère bien qu'elle ne va pas disparaître... » Le journaliste poursuit : « J'espère ? Mais alors, vous

ne pouvez pas garantir que l'on puisse préserver la SNCM ? » Conclusion de M. Lemas : « Il faut faire en sorte que la SNCM soit allégée du poids de sa dette de 400 millions... ce qui implique la discontinuité de la compagnie. »

Donc, à nouveau, la preuve est faite de la responsabilité écrasante de l'Etat et de son gouvernement dans la volonté de liquider la SNCM, au compte des patrons.

Nous en saurons davantage le 25 novembre.

Correspondant ■

Après la manifestation du 15 novembre

Marc Gauquelin

Une curieuse ambiance de « fourretout », comme l'a souligné le journal *Marianne*, se dégagait de la manifestation appelée par le Front de gauche, le NPA, Nouvelle Donne, les « socialistes affligés », des écologistes et de multiples associations, samedi 15 novembre à Paris. Comment aurait-il pu en être autrement ?

Comment aurait-il pu en être autrement dans une manifestation où « cohabitaient » les « dirigeants » de toutes les officines d'une « gauche » conservant prudemment un pied dans la majorité gouvernementale tout en cherchant à donner l'illusion d'avoir mis un pied dehors, et qui se bousculaient autour de la banderole de tête pour être vus à la télévision... avec les centaines de militants et de responsables ouvriers (tout particulièrement syndicaux) qui — après avoir longuement hésité — se sont décidés à répondre à l'appel qui leur était lancé ?

Ces militants et responsables ouvriers espéraient pouvoir trouver un début de réponse à l'im-

passé dans laquelle ils ont le sentiment d'être plongés par les directions de leurs propres organisations, lesquelles s'acharnent à camper dans une dénonciation formelle de la politique du gouvernement, tout en refusant d'ouvrir la voie au rassemblement au grand jour des millions de travailleurs de ce pays pour arracher le retrait du pacte de responsabilité qui tient lieu de programme à ce gouvernement.

COMME S'IL POUVAIT S'AGIR DE CONVAINCRE CE GOUVERNEMENT...

S'il fallait fournir la démonstration qu'une telle « cohabitation » ne portait en elle aucun avenir, elle est faite. Il n'y a rien de commun entre ceux qui se plaignent d'avoir été trahis par Hollande et ces militants ouvriers qui, lorsqu'ils ont voté pour Hollande, l'ont fait sans illusion et dans le seul but de chasser Sarkozy. Il n'y a rien de commun entre ces militants et les discours du PCF, du PG..., les appelant à « ne pas rester au milieu du gué » (*L'Humanité*, 10 novembre), comme s'ils étaient responsables de la situation. Ou bien en les appelant « à déployer partout

dans le pays un puissant, large et permanent mouvement d'action pour stopper les politiques d'austérité (...), faire avancer le rassemblement et les constructions politiques capables de porter jusqu'au pouvoir ces alternatives... ».

Comme s'il pouvait s'agir de convaincre ce pouvoir d'infléchir sa politique.

Ou bien encore, en les appelant à « faire de l'élection (départementale de mars 2015) un grand moment de mobilisation et de construction du rassemblement ».

Bref, en les appelant sans vergogne à se rassembler pour sauver la « gauche » contre elle-même.

UN CHOC ENTRE DEUX VOLONTÉS CONTRADICTOIRES

Rarement l'irréductible choc entre ces deux volontés contradictoires a été aussi clairement perceptible. Le POI, qui appelait ses militants à participer à cette manifestation, l'a fait, comme l'a rappelé Daniel Gluckstein dans sa prise de parole (*lire page 9*), non pas pour « débattre » des laborieuses et frauduleuses constructions politiques fabriquées par les initiateurs de la manifestation.

Le POI était là pour dire haut et fort, à tous ceux qui espéraient encore trouver dans cette manifestation l'esquisse d'une issue, qu'il n'y a rien à attendre dans cette voie, qui représente une ultime tentative pour éviter une nouvelle débâcle électorale de la « gauche » et donc, quelles que soient les précautions oratoires prises, de protéger ce gouvernement et la politique de l'Union européenne qu'il met en œuvre sans états d'âme.

Le POI participait à cette manifestation pour réaffirmer qu'il n'y a pas d'autre voie capable d'ouvrir une issue que celle du long et patient travail de préparation politique (et d'organisation) du surgissement de la classe ouvrière, appuyée sur ses organisations, sur le terrain direct de la lutte des classes.

Le POI était là pour affirmer calmement et sans « ultimatum » sa position. Il était là pour défendre avec conviction une perspective — en tous points contradictoire avec la politique des initiateurs de cette manifestation — et pour inviter tous les militants et les travailleurs intéressés par ce débat à participer aux assemblées qu'il organise, sur cet axe, dans le cadre de la préparation de son V^e Congrès ouvert. ■

ÉDITORIAL

En guerre sur quatre continents !...

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Passant en boucle sur tous les moyens de communication, d'atroces images martèlent le message : la barbarie est installée, elle est parmi nous. La barbarie ? Indiscutable ! Qui l'a déclenchée ? Selon le journal *Le Monde*, Hollande fait « plus de guerres » avec « moins de moyens ». Plus de guerres ? C'est sûr : l'article signale que les effectifs des troupes françaises au Sahel pourraient atteindre trois mille cinq cents soldats début 2015, que les drones français s'appêtent à être déployés en Ukraine et que la marine nationale continue de croiser en mer Noire.

Le chef d'état-major de l'armée française précise : « Nous avons plus de vingt mille hommes déployés hors de la métropole, dont plus de huit mille au profit de 27 opérations sur quatre continents dans les airs et sur tous les océans. »

Le gouvernement Hollande-Valls est ainsi engagé dans une guerre généralisée sur quatre continents, sous le haut commandement américain, dont le chef Obama vient de déclarer qu'il est « trop tôt pour dire si les Etats-Unis et ses alliés de la coalition gagneront la guerre ». Guerre longue, guerre qui tend à se généraliser et qui porte la mort et la désolation sur quatre continents...

« Moins de moyens » pour la guerre... ? Si l'on en croit *Le Monde*, les « Opex » — « opérations militaires extérieures », autrement dit, les interventions guerrières — ont vu leur budget 2014 gonfler à près de trois fois le montant initialement prévu (1,2 milliard contre 450 millions). Comment faire face à cette dérive budgétaire en période d'austérité ? Tous les autres ministères sont mis à contribution, en rognant sur leurs dépenses, déjà contractées, pour financer les guerres d'agression contre les peuples du monde entier.

Risque de dérive budgétaire alimentée par cette économie de guerre florissante ? Dans *Les Echos*, le gouverneur de la Banque de France, Christian Noyer, envisage que la Banque centrale européenne (BCE) achètera « si nécessaire des emprunts d'Etat », autrement dit : la BCE est prête à éponger les dettes publiques avec de la monnaie de singe !

Mais à une condition, s'agissant de la France : que le gouvernement aille encore plus loin dans les contre-réformes, qu'il s'emploie à « revoir les mécanismes d'indexation du Smic, donner plus de latitude aux partenaires sociaux dérogeant à la durée légale du travail dans l'entreprise, assouplir les règles du licenciement ».

D'un côté, le gonflement sans limite des dépenses d'armement, de l'autre, le pillage des budgets publics pour financer la guerre sur quatre continents, le renflouement de la dette des Etats par la planche à billets européenne et l'accélération des « réformes » destructrices des droits de la classe ouvrière et de la démocratie pour trouver les « gisements d'économies » nécessaires à cette politique de destruction.

Guerre à l'extérieur, guerre à l'intérieur : une même politique des grandes puissances impérialistes au service des intérêts des multinationales et de la classe capitaliste. Voilà pourquoi la classe ouvrière dans notre pays n'a d'autre choix que de combattre dans tous les aspects la politique de ce gouvernement de guerre et de s'opposer à toutes les interventions étrangères qui ne visent rien d'autre que la défense des intérêts des puissants, des exploités, et de leur appétit insatiable de profit et de pillage. Telle est la position du Parti ouvrier indépendant.

Une conférence nationale le 17 janvier 2015 à Paris

Les initiateurs de l'appel des 195 ont proposé d'organiser une conférence nationale, le 17 janvier prochain à Paris, afin de mettre en débat les questions posées dans l'appel qu'ils ont lancé (extraits) :

« Une discussion se mène dans le mouvement ouvrier sur la question des institutions, de leur réforme, d'une Constituante, d'une VI^e République..., y compris sur une véritable représentation politique de la classe ouvrière. N'est-on pas en droit de s'interroger sur le premier pas qu'il faudrait franchir pour ouvrir une voie capable de sortir de l'impasse dans laquelle le pays est entraîné sous la conduite de tous les partis institutionnels, de droite ou de gauche ?

Toute la situation, dans son inévitable diversité, produite par la brutalité des coups portés dans tous les domaines essentiels de la vie des travailleurs, ne se concentre-t-elle pas en priorité dans la question suivante :

Comment pouvons-nous, travailleurs et militants de toutes origines politiques, élus, démocrates... agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement dans l'unité de ses organisations contre le "pacte de responsabilité" qui aujourd'hui concentre la politique de rigueur (d'austérité) et prétend engager les organisations syndicales dans l'accompagnement du plan gouvernemental ?

En effet, nous savons que la lutte des classes reste le moteur de l'histoire.

C'est pour discuter de ce qu'il est immédiatement possible d'entreprendre sur tous ces sujets que nous lançons cet appel. »



Lu dans la presse...

“Dialogue social : la CGT bouscule la négociation”

(Les Echos, 14 novembre)

« Ces deux dernières années, la CGT est entrée à reculons dans les négociations interprofessionnelles. Les propositions qu'elle a rendues publiques hier montrent un changement de pied dans la négociation sur le dialogue social. Elle prend ainsi à revers un patronat paralysé par ses divisions internes. Cette fois-ci, la centrale a sérié les priorités et centré son propos sur quelques propositions chocs, en particulier sur le dossier très sensible de la représentation des salariés des petites entreprises. Aujourd'hui, à partir de 11 salariés, l'employeur a l'obligation d'organiser des élections internes. Le patronat a demandé sa suppression. La CGT dit "chiche !". Elle serait prête à ne garder que le seuil des 50 salariés, où à l'obligation d'élire des délégués du personnel s'ajoute celle de mettre en place un comité d'entreprise. "Jusqu'à 49 salariés, on a un problème général de représentation ; nous voulons que ceux qui n'ont pas de représentants dans l'entreprise puissent en avoir à l'extérieur, élus sur listes syndicales tous les quatre ans", a expliqué Agnès Le Bot, chargée du dossier au bureau confédéral, précisant que l'élection de délégués du personnel resterait possible à la demande des salariés de toute entreprise (...). »

Suppression des élections prud'homales Le projet de loi examiné en procédure accélérée

Le projet de loi prévoyant la suppression des élections des conseillers prud'homales au suffrage direct (...) sera débattu jeudi (20 novembre) à l'Assemblée, où il devrait être adopté définitivement, avant une réforme plus large de la justice du travail (...).

Le texte gouvernemental, déjà voté par le Sénat mi-octobre et examiné en procédure accélérée sera défendu par le ministre du Travail, François Rebsamen. Par ses deux articles, le texte habilite le gouvernement à changer par ordonnances le mode de désignation des conseillers prud'homales, ces quelque 14 500 juges non professionnels chargés de régler les litiges entre employé et employeur. Ils devront être choisis par les organisations

syndicales et patronales au prorata de leurs audiences respectives (...). Le gouvernement justifie la suppression de l'élection prud'homale, instituée en 1979, par la chute régulière de la participation des salariés à ce scrutin, 25 % en 2008. Son coût élevé pour l'Etat — 87 millions d'euros en 2008 — est un autre argument avancé (...). La désignation des conseillers prud'homales s'appuiera sur les résultats de la mesure d'audience obtenus dans le cadre des réformes de la représentativité syndicale de 2008 et patronale de 2014 (...). La CGT a notamment enregistré un score supérieur aux dernières élections prud'homales (34 %) par rapport à ses résultats d'audience (27 %, en tête), alors que c'est l'inverse pour la CFDT (22 % et 26 % respectivement) » (AFP).

CONFÉRENCE NATIONALE DU 17 JANVIER

Signataires de l'appel des 195, ils disent pourquoi...

La présence de délégués du personnel dans les entreprises de 11 à 50 salariés remise en question

Un inspecteur du travail (CGT)

réagit aux dernières « propositions » relatives aux seuils sociaux



La parole à...

Yacine Hadj-Hamou, inspecteur du travail (CGT)

Peux-tu nous présenter l'enjeu des négociations sur « le dialogue social et la représentation des salariés » ?

Yacine Hadj-Hamou : Ces négociations ont débuté en septembre 2014 et sous la pression du gouvernement, puisque celui-ci a d'ores et déjà annoncé que si elles ne se concluaient pas par un accord d'ici à la fin 2014, il légiférerait.

Dès le début, le Medef et la CGPME sont arrivés avec leurs « revendications » du relèvement des seuils sociaux dans les entreprises, et notamment la remise en cause du seuil de dix salariés qui impose à l'employeur d'organiser des élections pour les délégués du personnel, et de cinquante salariés pour l'élection d'un comité d'entreprise et la mise en place d'un CHSCT, et des propositions visant à amoindrir les prérogatives de ces institutions.

L'argument est, comme toujours, que ces seuils seraient un frein à l'embauche, alors que toutes les études, sans exception, confirment qu'il n'en est rien.

La majorité des syndicats, dont la CGT, ont qualifié ces propositions de « provocation » ; seule la CFDT, par la voix de son secrétaire général, a déclaré qu'il n'y avait pas de sujet « tabou », continuant ainsi à servir le Medef et le gouvernement, comme le démontre, pour ne prendre que les exemples les plus récents, l'accord sur les licenciements, la réforme des retraites, le pacte de responsabilité ou, pour ce qui nous concerne, l'appui au plan de « caporalisation » de l'inspection du travail lancé par le ministre Sapin.

Qu'y a-t-il de nouveau et pourquoi le journal patronal Les Echos et Le Figaro viennent-ils de se féliciter, l'un, du « changement de pied » de la CGT, et l'autre, de son « audace » ?

Le 13 novembre, les membres de la délégation CGT à cette négociation ont présenté leurs propositions, dont la fin de l'obligation pour l'employeur d'organiser des élections de délégués du personnel dans les entreprises de dix à

quarante-neuf salariés (cette élection, désormais facultative, ne pourra plus se faire que si deux salariés le demandent) ; la délégation propose d'y substituer une commission paritaire territoriale qui pourrait représenter les salariés d'une branche dans des conditions à définir, pour un périmètre à définir et des prérogatives à définir. Bref, le grand flou. Nombre de militants en sont restés sans voix.

Pour soutenir cette « proposition », la délégation de la CGT a invoqué plusieurs arguments, et notamment qu'il n'y aurait actuellement présence d'au moins un délégué du personnel que dans 35 % des entreprises entre dix et vingt salariés et dans 67 % des entreprises.

Et alors ? La CGT mène actuellement, et à juste titre, une campagne contre le gouvernement qui veut, au nom du faible taux de participation, supprimer l'élection des conseillers prud'hommes par les salariés, premier pas pour remettre en cause l'institution elle-même.

Que des propositions soient faites pour permettre aux salariés des entreprises de moins de dix salariés d'être représentés, pourquoi pas ? Que des propositions soient faites pour accroître les moyens des délégués et alourdir les sanctions lorsque les employeurs traînent des pieds pour organiser les élections (à ce propos on ferait bien de se préoccuper de l'annonce de Hollande aux grands patrons américains de la dépenalisation du délit d'entrave), certes, mais là, il s'agit de commencer par accepter une revendication patronale.

« Le 13 novembre, les membres de la délégation CGT à cette négociation ont présenté leurs propositions, dont la fin de l'obligation pour l'employeur d'organiser des élections de délégués du personnel dans les entreprises de dix à quarante-neuf salariés. Nombre de militants en sont restés sans voix »

Enfin, au-delà de l'affichage des pourcentages, comme il y a environ 170 000 entreprises de moins de cinquante salariés en France, et si l'on recoupe les différentes études statistiques, il y a au minimum 90 000 délégués du personnel dans ces entreprises.

Ils sont dans l'entreprise, et c'est ce dont le patronat ne veut pas, lui qui a toujours cherché à affirmer que l'employeur est

seul maître à bord « chez lui ». Les délégués du personnel ont été créés par les accords de Matignon qui ont clos la grève générale de mai et juin 1936, où le patronat, affolé, a lâché beaucoup pour ne pas perdre l'essentiel ; la loi a ensuite suivi, et, à partir de 1945, ils sont devenus incontournables.

Le symbole est fort, mais ce n'est pas qu'un symbole.

Précisément, pourrais-tu nous rappeler les prérogatives actuelles d'un délégué du personnel ?

Les délégués du personnel ont, de par la loi, la mission de présenter les réclamations individuelles et collectives. Ils ont un lien avec l'inspection du travail, qu'ils peuvent saisir de tout manquement aux droits des salariés tels qu'ils sont définis notamment par les conventions collectives ou le Code du travail.

Quant à l'employeur, il a l'obligation de les réunir une fois par mois, l'obligation

de répondre à leurs questions et, dans un délai précis, l'obligation de leur fournir des moyens.

Ils bénéficient de surcroît de prérogatives particulières en matière de circulation et d'une protection particulière contre le licenciement.

Qui va croire qu'en rayant de la carte ces dizaines de milliers de délégués — qui, dans ces entreprises, assurent un rôle fondamental, certes dans des conditions difficiles —, on va faire avancer la cause des droits des salariés ? Qui va croire qu'en renonçant à des droits acquis après de longues luttes, on va en conquérir de nouveaux ?

Qui ne voit qu'en fragilisant l'institution des délégués du personnel, en la liquidant dans les entreprises de 11 à 50 salariés, on va fragiliser la représentation des salariés dans toutes les entreprises, alors que, déjà, le patronat annonce qu'il veut les fusionner et limiter leurs pouvoirs ? Est-on allé à la rencontre de ces dizaines de milliers de délégués, dont on programme la disparition, pour leur demander leur avis ?

Que peut-on conclure ?

Je ne vais pas ici aborder des questions qui doivent être réglées par les syndicats de la CGT dans leurs instances. Mais on peut au moins se poser la question de savoir si les organisations de la CGT, les fédérations, les unions départementales, les unions locales, qui jouent un rôle très important dans l'appui à ce tissu de délégués, ont été consultées.

Et cette vieille revendication patronale prend tout son sens au moment où, sous l'égide du pacte de responsabilité conclu entre le Medef, le gouvernement et la CFDT, on assiste à une offensive contre tous les droits des salariés (travail dominical, 35 heures, Smic, CDI... La liste n'est pas exhaustive).

Et cela donne un relief tout particulier à l'initiative prise par 195 militants, principalement syndicalistes mais pas seulement, de toutes opinions, pour inviter au débat, pour rassembler.

Comme ils l'écrivent dans leur appel qui est actuellement soumis à la discussion, à la signature de centaines d'autres : « Comment pouvons-nous, travailleurs et militants de toutes origines politiques, élus, démocrates... agir pour aider l'immense force disponible à surmonter tous les obstacles à son rassemblement dans l'unité de ses organisations contre le "pacte de responsabilité" qui aujourd'hui concentre la politique de rigueur (d'austérité) et prétend engager les organisations syndicales dans l'accompagnement du plan gouvernemental ?

En effet, nous savons que la lutte des classes reste le moteur de l'histoire. »

C'est pour discuter de ces questions que ces militants ont décidé d'inviter largement à une conférence qui aura lieu le 17 janvier.

Nul doute que le caractère urgent de toutes ces questions ne peut qu'amener à amplifier considérablement le travail de regroupement autour de cette initiative.

Pour obtenir l'appel des 195, le signer, le faire circuler...
confnatuniteresistance@gmail.com

FINANCES PUBLIQUES

La grève des services des Domaines du 13 novembre : un fait sans précédent

Correspondant

Les Domaines sont un service de l'Etat qui dépend de la Direction générale des Finances publiques. Ses missions sont multiples : gestion du patrimoine immobilier de l'Etat, gestion du patrimoine privé en déshérence, ventes domaniales et estimation des biens immobiliers lors de transactions engagées par les collectivités et organismes publics.

Cette dernière mission est confiée à des évaluateurs qui estiment les biens au juste prix du marché et assurent ainsi la transparence des transactions. C'est une mission majeure anticorruption et de contrôle du bon usage des fonds publics, mais aussi de conseils aux collectivités.

Lors de la fusion de la Direction générale des impôts et du Trésor public (dont dépendait le service des Domaines) en 2009, le directeur de l'époque avait affirmé que les rémunérations se caleraient sur la situation la plus favorable de l'une ou de l'autre administration.

Les évaluateurs sont affectés en direction départementale et auraient dû, à ce titre, bénéficier d'une prime spécifique (2 000 euros annuels) du fait de leur très haut niveau de technicité.

L'annonce de la direction générale qu'il n'en était pas question (alors qu'elle avait pris l'engagement contraire en 2009) a mis le feu aux poudres. Il s'agit d'une conséquence très concrète du pacte de responsabilité.

Par ailleurs, le contexte, sur d'autres points, est très dégradé. Les agents demandent des garanties en matière d'affectation nationale, qu'ils n'ont pas aujourd'hui. De nouvelles suppressions d'emplois pointent, ainsi qu'une menace plus générale de régionalisation des Domaines. Enfin, le recours aux expertises privées se multiplie, laissant craindre un processus à terme d'externalisation-privatisation pure et simple.

"EN QUELQUES JOURS, PLUS DE 70 DÉPARTEMENTS SE MOBILISENT"

Les évaluateurs, avec leurs collègues des Domaines, ont pris leurs affaires en mains. Le 31 octobre, déterminés, une quinzaine d'agents des Domaines d'un département d'Ile-de-France, les Hauts-de-Seine, se réunissent avec leur syndicat au niveau local, puis, à nouveau, le 5 novembre, et décident de la grève le 13 novembre dans leur service. Ils en informent tous les départements de France. En quelques jours, ce

sont un, puis deux, cinq, dix, vingt, quarante et au final plus de 70 départements qui se mobilisent. Le 13 novembre devenait de fait une grève nationale. Des préavis locaux de grève commençaient à être déposés un peu partout. Le 6 novembre, les syndicats nationaux, la CGT, puis FO, la CFDT et enfin Solidaires déposent un préavis de grève nationale de grève pour le 13 novembre. Parti de la base, ce mouvement s'est unifié et a réalisé l'unité, avec les préavis de grève déposés par les quatre principaux syndicats. Le 13 novembre, 70 à 100 % des évaluateurs étaient en grève dans les départements engagés. Des agents des Domaines d'autres services rejoignent ce mouvement sur leurs revendications.

Une délégation de grévistes, accompagnée de représentants nationaux de la CGT et de FO, s'est rendue à Bercy pour être reçue. La direction générale refuse une audience, mais consent une réunion nationale Domaines avec les syndicats nationaux. C'est une première brèche, une première victoire.

C'est tout de suite, maintenant, que les agents grévistes des Domaines veulent la convocation de cette réunion, veulent y être représentés par des collègues à eux, accompagnés des syndicats, pour négocier sur leurs revendications. ■

MÉDECINE DU TRAVAIL

Le Conseil de la simplification prescrit le transfert de la visite médicale d'embauche chez les généralistes

Un coup porté à la santé des travailleurs salariés

À l'automne dernier, la Direction générale du travail a publié un rapport qui « suggère des pistes d'évolution », sous forme interrogative. Mais comme on dit : « Poser la question, c'est déjà y répondre. »

— « Aptitude médicale ? Quel est son intérêt ? Quelles obligations à l'embauche des salariés compte tenu du marché de l'emploi dans lequel les contrats courts dominent très largement ? »

— « Quelle est la plus-value d'exams systématiques à l'embauche, quel que soit le poste ? »

— « Faut-il modifier le contenu de la surveillance médicale renforcée pour le travail de nuit ? Recours à l'entretien infirmier en alternance avec une visite médicale tous les 6 mois, voire aller jusqu'à un espace des visites... »

Le patronat n'en demandait pas tant !

● Le 23 octobre, une structure nationale regroupant quasiment l'ensemble des services de santé au travail interentreprises (SSTI) des départements, qui porte le nom de Centre interservices de santé et de médecine du travail en entreprise (CISME), association dirigée par le patronat, s'engouffre dans la brèche en publiant un « appel » pour « traiter les difficultés des entreprises à mettre en œuvre un suivi individuel de l'état de santé des salariés... » et « milite pour une modification des textes ». C'est appel enfoncé le clou : « Le mouvement de simplification pour les entreprises, initié dans notre pays, constitue une opportunité pour faire évoluer le Code du travail dans ce domaine. »

Ce texte propose ni plus ni moins que l'abandon du suivi médical systématique et la remise en cause du systématisme de l'avis d'aptitude.

● Le 30 octobre, sont proposées par le Conseil de la simplification cinquante mesures, dont :

— Le transfert de la visite d'embauche chez les généralistes.

— La fin de la visite périodique obligatoire.

— La suppression de la possibilité par le

médecin du travail de demander l'aménagement d'un poste de travail pour un salarié ayant des problèmes de santé.

"LE PATRONAT, PORTÉ PAR LE GOUVERNEMENT, VEUT CASSER CET ACQUIS SOCIAL FONDAMENTAL COMME TOUS LES AUTRES"

Au détour du vote de la dernière loi sur les retraites, le gouvernement Fillon-Sarkozy avait fait également voter une loi concernant la médecine du travail et les services de santé au travail. Le train de mesures était décliné en décrets, circulaires, etc., entre 2011 et 2012. L'arrivée au pouvoir de Hollande et d'Ayrault, malgré les sollicitations de syndicats professionnels de médecins du travail, n'aura absolument rien changé au contenu de cette contre-réforme.

Engagement avait seulement été pris de laisser l'expérimentation se faire durant une année et de revoir la copie en fonction des évolutions.

Déjà, cette contre-réforme prévoyait de repousser les visites systématiques à quatre ans, de remplacer les médecins du travail entre chaque visite par des infirmiers qui réaliseront des entretiens, de repousser la visite de reprise pour accident du travail de quinze à trente jours d'arrêt de travail, et celle pour maladie de vingt-et-un à également trente jours.

Dans le Var, la DIRECCTE (1) vient d'accorder à l'Association interprofessionnelle santé au travail (AIST 83) de réaliser les visites périodiques à quatre ans, au lieu de deux ans, pour bon nombre de salariés bénéficiant d'une surveillance médicale renforcée (SMR) du fait de la nature de leurs expositions, subies au travail, susceptibles de porter atteinte à leur santé. Les intervenants en prévention des risques professionnels perdent leur statut, dont le métier faisait l'objet d'une habilitation octroyée par la Caisse régionale d'assurance maladie (CARSAT). C'est maintenant terminé, chaque employeur peut désigner dans son entreprise qui bon lui semble faire

l'affaire. Il en est donc fini de leur indépendance.

Concernant la dite gouvernance des SSTI, il avait été introduit le paritarisme au conseil d'administration, c'est-à-dire 50 % de patrons, 50 % de représentants des salariés, la présidence revenant... au patronat, laissant aux organisations syndicales la présidence de la commission de contrôle, autant dire un strapontin (...). Rappelons la double peine dont sont déjà victimes les ouvriers. En effet, un homme cadre supérieur de 35 ans peut espérer vivre encore quarante-sept ans, dont trente-quatre indemne de toute incapacité, alors qu'un ouvrier, quarante et un ans (six ans de moins d'espérance de vie), dont vingt-quatre ans sans incapacité (dix ans de moins).

De surcroît, en dix ans, le nombre de maladies professionnelles a plus que doublé (source CNAMTS, direction des risques professionnels).

Mais cela ne suffit pas ! Le patronat, porté par le gouvernement, veut casser cet acquis social fondamental qui a été construit au fil des années de luttes, comme tous les autres. Les 40 milliards d'euros de cadeaux aux patrons du pacte de responsabilité ne suffisent pas ! Et c'est donc au détour de mesures du choc de simplification que le gouvernement en profite pour détruire encore d'avantage la prévention de la santé des travailleurs. Il est encore tôt pour connaître la réaction des organisations syndicales confédérées, mais d'ores et déjà, la CGC s'est déclarée « totalement opposée » à cette mesure et FO juge qu'un éventuel transfert vers le médecin traitant est « inadmissible ». On attend les prises de position du syndicat de médecins du travail ainsi que de la CGT et de la CFDT pour que la résistance s'organise au plus vite pour la mise en échec de la politique anti-ouvrière de ce gouvernement. ■

Dominique CANUT ■

(1) Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Lu dans la presse...

COUËRON (Loire-Atlantique)

Mairie : débrayage des agents territoriaux CGT le 17 novembre

(Ouest-France, 18 novembre)

« Soixante-dix agents territoriaux CGT ont débrayé, le 17 novembre, de 13 h 30 à 15 heures, jour du comité technique paritaire (CTP), où siègent les élus, représentants administratifs et syndicats. "Avant l'ouverture de séance, les membres élus CGT ont lu un communiqué, puis sont sortis (...)"

La CGT a ainsi déposé un préavis de grève, le 30 octobre, "d'une durée d'un mois pour commencer". Concernant "le service des espaces verts, elle demande : le maintien du service des tontes et des abords des terrains de football, et la création de deux postes. Au premier semestre 2015, ceci devrait passer au privé, et les deux agents de cette équipe se voir rattacher à celle de l'entretien des espaces verts des zones d'aménagement concertée (zac). Pour l'équipe des zac et le site de l'Erdurière (...), la CGT demande la pérennisation des deux postes d'auxiliaires, la création de deux temps complets, et non le lissage de nos deux collègues de la tonte, l'embauche d'un agent de maîtrise, et la promesse de celle d'un emploi d'avenir."

Pour les autres secteurs, elle veut un courrier assurant le remplacement de deux agents de maîtrise partant à la retraite courant 2015, et la pérennisation de l'emploi d'avenir. Ses revendications vont aussi pour le service patrimoine bâti, où un auxiliaire a été prolongé d'un an, "et non titularisé comme promis pour 2015". D'où la présence de l'ensemble des cadres du service au débrayage.

Quant au service des sports, la CGT se plaint de l'amplitude de travail de ses gardiens, "d'où un manque de repos obligatoire", et de la non-prime à travailler le soir pour les nouveaux agents depuis les 35 heures. "A travail égal, salaire égal." »

CHANTIERS NAVALS (Toulon)



Les syndicats CGT s'indignent des économies annoncées par DCNS

(Var Matin, 18 novembre)

Les syndicats CGT de DCNS (chantiers navals) effectuaient un point presse après avoir participé à une assemblée générale d'information sur le plan d'économies annoncé par Hervé Guillou, le nouveau P-DG. « "Cette annonce valide la politique d'austérité largement relayée dans le pays, déplore Richard Romeo-Giberti, secrétaire général adjoint CGT DCNS. L'objectif de ce plan qui vise à réaliser plus de 100 millions d'euros d'économies d'ici à fin 2014 devrait s'articuler autour d'un plan de compétitivité (...)" L'entreprise affiche 188 millions d'euros de bénéfices nets en 2014. "Une stratégie nous a été présentée sur la partie services de DCNS pour 2015-2025 qui corrobore cette politique d'austérité en termes de réduction de surface des ateliers, d'effectifs, choix d'activités et hyperspécialisation des sites."

La prochaine négociation annuelle obligatoire (NAO) a été avancée à fin 2014 sur deux réunions le 12 et 17 décembre. La CGT demande le report de cette NAO et souhaite connaître le vrai budget 2015. »

Villeurbanne (Rhône)

La Croix-Rouge brade son service d'aide à domicile

Autour de la table, pour répondre aux questions d'Informations ouvrières : Nora, déléguée syndicale FO ; Isabelle, déléguée du personnel FO ; Fatima, déléguée syndicale CGT ; Sylvie, déléguée du personnel FO, élue titulaire au comité d'entreprise FO.

Pourquoi êtes-vous en grève ?

Fatima : Nous sommes en grève parce que la Croix-Rouge, au plan national, veut nous éjecter, et nous avons la rage. Bon, maintenant, on va t'expliquer en détail.

Nora s'exprime en accord avec ses trois autres collègues. Le 3 octobre 2014, la direction régionale convoque les élus pour leur annoncer le transfert du service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) de la Croix-Rouge de Villeurbanne à un repreneur, une association mosellane qui, en fait, appartient à un groupe immobilier. Le comité central d'entreprise (CE) de la Croix-Rouge et le CE régional se sont prononcés défavorablement au transfert. Nous avons immédiatement fait une pétition intersyndicale (CGT, CGT-FO et CFTD) contre ce transfert, que nous avons adressée au conseil général, à la DIRECCTE (1) Rhône-Alpes, à la mairie de Villeurbanne. A ce jour, aucun de ces destinataires n'a répondu.

C'est alors que nous prenons connaissance par des articles de journaux que le personnel d'associations du même groupe se mobilise contre des pratiques inacceptables (salaires non payés, primes non versées, mauvaise gestion des dossiers du personnel...). L'intersyndicale (CGT, CGT-FO, CFTD) a convoqué, le 27 octobre, une première assemblée générale du personnel.

Nous avons décidé un rassemblement le mardi 4 novembre devant la mairie de Villeurbanne, avec demande de rencontre avec le maire, et une demi-journée de grève.

Depuis ce jour, personnels et syndicats CGT, CGT-FO et CFTD sont soudés sur les revendications : non au transfert d'activités, maintien du SAAD au sein de la Croix-Rouge. Les unions locales CGT et CGT-FO de Villeurbanne se sont déclarées solidaires des personnels sur ces revendications.

Le 4 novembre, à 11 heures, alors que la moitié des personnels du service était massée devant la mairie, sous une pluie battante, le maire PS nous a fait savoir qu'il nous recevait immédiatement.

Au cours de cette rencontre, il nous a indiqué qu'il considérait que ce transfert n'était pas inéluctable, et qu'il allait intercéder pour notre demande d'entrevue au conseil général et interroger la direction régionale de la Croix-Rouge. Lors de l'assemblée générale qui suit, une nouvelle grève est décidée pour se rassembler devant le siège de la direction régionale de la Croix-Rouge, le matin du 10 novembre, jour où le directeur nous a fixé rendez-vous, et devant le conseil général l'après-midi, au moment où l'intersyndicale sera reçue par la directrice du pôle personnes âgées et handicapées. Il est à noter que cette directrice limite la délégation à deux personnes, puis à trois (c'est à prendre ou à laisser), ce qui a

pour effet d'empêcher les représentants des unions locales et des groupements départementaux de participer à l'entrevue.

Les CRS sont devant l'entrée pour empêcher l'accès aux représentants syndicaux. Lors des deux entrevues, les deux revendications sont défendues.

Quelles ont été les réponses ?

Le directeur régional de la Croix-Rouge indique que « le SAAD accuse un déficit tel (700 000 à 900 000 euros) que la Croix-Rouge au plan national a décidé de se séparer de ce service. Le transfert est acté avec le repreneur. C'est maintenant irrévocable. » La directrice du conseil général nous apprend qu'elle a bien reçu une « demande de transfert d'autorisation » de l'agrément Croix-Rouge au repreneur, à laquelle il n'a pas encore été répondu « car la métropole est en train de se mettre en place au 1^{er} janvier. Ce sera à elle de décider. »

Les salariés constatent que les décideurs se renvoient la balle. Résultat : on n'a pas de réponse à nos revendications.

Dans une telle situation, on ne peut que constater que ce transfert, annoncé pour le 1^{er} décembre, interviendrait au moment où les collectivités territoriales sont sommées par le gouvernement de réaliser 11 milliards d'euros d'économies, et donc que les budgets sociaux seront inévitablement impactés, et au moment de la mise en place de la métropole.

Comment voyez-vous la suite de votre action ?

Nous allons demander un rendez-vous à la DIRECCTE et nous sommes en train de préparer une assemblée générale avec nos trois syndicats (CGT, CGT-FO, CFTD). Nous continuons à nous battre pour obtenir de la direction nationale de la Croix-Rouge qu'elle revienne sur sa décision de transfert.

Certaines d'entre vous sont signataires de l'appel des 195. Que pensez-vous de la proposition de participer à la prochaine conférence de résistance du 17 janvier prochain ?

Nora : J'ai participé à la conférence du 14 juin dernier. J'ai trouvé cela très intéressant car nous avons pu échanger avec des travailleurs de tous les syndicats, unis sur les revendications. C'était au moment des grèves des cheminots et de la SNCM qui ont témoigné des répercussions du pacte de responsabilité sur leur secteur de travail.

Cette conférence m'a montrée que l'on pouvait parler d'une même voix, quel que soit son syndicat, et qu'il fallait continuer à aller dans ce sens.

Fatima : Je viens de prendre connaissance de cette proposition. Je signe l'appel car je suis contre l'austérité, la précarité, le pacte de responsabilité, et que je suis pour construire la grève générale dans l'unité. ■

(1) Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Réforme territoriale

Communiqué de Jean Bartholin et Gérard Schivardi



Aux maires, conseillers municipaux et conseillers généraux, parlementaires signataires de l'appel de 1 200 élus pour le retrait des projets de loi de réforme territoriale

"Cher(e) collègue, en s'apprêtant à se rendre par milliers et milliers au congrès de l'Association des maires de France (AMF) les 25, 26 et 27 novembre à Paris, nos collègues maires vont une nouvelle fois faire la démonstration de leur attachement à leur commune et à leur département avec leur conseil général, plus encore cette année où l'accumulation des prétendues réformes (intercommunalité forcée, métropolisation, 7 milliards de coupes dans nos budgets en 2015 au nom du pacte de responsabilité, dévitalisation des départements, transferts des compétences pour concentrer et recentraliser...) les menace dans leur intégrité et leur existence même.

Si 15 000 de nos conseils municipaux ont voté la délibération proposée par l'AMF, c'est que les maires et l'ensemble des conseillers municipaux rejettent ces diktats du pacte de responsabilité, qui, sous couvert d'économie budgétaire, asphyxient nos communes et conseils généraux, et conduisent à priver la population des services publics de proximité dont elle a de plus en plus besoin !

Si des délégations de 60 départements ont répondu à l'appel de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) d'organiser un rassemblement le 28 octobre au Sénat, au moment où le Premier ministre présentait ses projets de loi de réforme territoriale, c'est que les élus cherchent par tous les moyens

à se regrouper face au gouvernement et à sa politique destructrice de la clé de voûte de la démocratie républicaine en France depuis 1789, à savoir la commune. L'intercommunalité à marche forcée telle qu'elle est prévue dans le projet de loi NOTr (1) va encore accélérer l'évaporation progressive de la commune. Ce projet de loi consiste à affaiblir la démocratie et la proximité, tout en dévoyant la vraie coopération que nous défendons aussi car elle relève de la liberté et de la responsabilité des communes.

Nous ne sommes pas dupes, les discours prononcés par Manuel Valls devant l'Association des départements de France (ADF), ou les assises de la ruralité, ne sauraient nous rassurer et créer la confiance. Ses attermolements

ne peuvent faire oublier que son gouvernement a bel et bien décidé d'engager la suppression des conseils généraux à l'horizon 2020, et cela en activant leur "dévitalisation", selon les propos du ministre Vallini. Pour nous, c'est l'ensemble du territoire national qui doit être maillé par les départements et leurs conseils généraux : ils sont l'espace et le cadre démocratique pertinents pour faire vivre les solidarités humaines et territoriales, et cela dans la proximité : ils sont les mieux à même d'assurer les compétences opérationnelles de l'aménagement du territoire dont le projet de loi NOTr de M^{me} Lebranchu veut les dessaisir. Nous n'acceptons pas la fusion-absorption des conseils généraux dans les périmètres "métropolisés", car elle

affaiblira l'assiette de la solidarité territoriale.

Nous savons bien que les lois et projets de loi de réforme des collectivités territoriales remettent en cause "la République une et indivisible, qui, dans l'histoire, se confond avec l'existence des départements et des communes chargés de faire vivre les solidarités humaines, au service de notre société et de la justice sociale", comme nous l'écrivions dans l'appel du 28 juin dont vous êtes signataire avec 1 200 collègues. Et c'est au moment où nous en avons le plus besoin que la politique de contre-réformes du gouvernement va ébranler la cohésion de notre République, de notre société et de nos territoires. "Est-il possible que les protestations qui montent de partout ne soient pas entendues ?

Si le gouvernement s'obstinait à maintenir son projet, que nous laisserait-il comme autre solution que celle de monter tous ensemble à Paris, au moment du vote de la loi, devant l'Assemblée nationale ?

C'est donc avec un esprit déterminé de résistance constructive, qu'avec des milliers de maires, nous participerons au congrès de l'AMF les 25, 26 et 27 novembre.

C'est l'occasion de nous retrouver pour exiger le retrait des projets de loi de réforme territoriale ! Mais aussi, pour rappeler les seules raisons et conditions d'un réel progrès de notre organisation territoriale et institutionnelle. Soyez assurés, chers collègues, de nos sentiments républicains les meilleurs. »

(1) Loi portant sur la « nouvelle organisation territoriale de la République », qui sera discutée en décembre à l'Assemblée nationale.

"Les élus cherchent par tous les moyens à se regrouper face au gouvernement et à sa politique destructrice"

Alpes-de-Haute-Provence

Réunion d'élus à Vachères le 15 novembre

Samedi 15 novembre, onze élus se sont réunis à Vachères. Dix se sont excusés. Claude Wicart, adjointe au maire à Simiane-la-Rotonde, rappelait que le 13 septembre (voir Informations ouvrières, n° 320), six élus ont adopté un texte : « (Réunis) autour de l'appel issu de la rencontre nationale d'élus du 28 juin à l'initiative de Jean Bartholin, conseiller général de la Loire, et Gérard Schivardi, maire de Mailhac,...

— Se prononcent pour le retrait des deux projets de loi gouvernementaux de réforme des collectivités territoriales en préparation ;

— Constatent que le moment est venu d'organiser un rassemblement national à Paris avec l'ensemble des élus et de leurs organisations pour imposer ce retrait ;

— Se déclarent pour leur part prêts à y appeler leurs collègues et à y participer. »

Cette motion a servi de convocation à la réunion.

Tour à tour, les élus ont exprimé leur colère et leur détermination à résister : « Il est temps d'alerter la population (...). Il est urgent de rétablir la démocratie... L'intercommunalité ne doit être qu'un outil au service des communes (...). Ce sont nos communes qu'on veut supprimer. Il nous faut maintenant refuser tout transfert de compétences obligé. »

Ils ont convenu : « Réunis à Vachères le 15 novembre, pour la défense de la République une et indivisible (qui, dans l'histoire du pays, se confond avec l'existence des départements et des communes pour faire vivre les solidarités humaines, au service de notre société et de la justice sociale), nous considérons que la première des exigences, c'est, pour chaque commune, le droit de s'associer et de se dissocier librement.

Nous décidons d'aider à renforcer les liens entre tous ceux qui résistent au démantèlement programmé de nos départements et communes. Nous en appelons à tous les élus pour les inviter à mettre au vote de leur conseil municipal cette motion (...). Enfin, nous appelons toutes celles et tous ceux qui en ont la possibilité de se retrouver avec les initiateurs de l'appel du 28 au congrès national de l'Association des maires de France (AMF). »

Rappelons que quatre-vingt-dix élus ont signé l'appel du 28 juin, et, avec les trente-trois qui se sont associés à la motion du 13 septembre, cela représente soixante et une communes et quarante et un maires.

Correspondants ■

Chaque semaine, lisez

INFORMATIONS OUVRIÈRES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

du Ve Congrès ouvert du POI

Comme il l'avait décidé lors de son bureau national du 8 novembre, le POI a manifesté le 15 novembre sur ses propres mots d'ordre

Un imposant cortège du POI, à Paris, était précédé des banderoles : « Retrait du pacte de responsabilité », « Unité de la classe ouvrière et ses organisations contre le gouvernement Hollande-Valls et sa politique », « Rupture avec l'Union européenne ».

Les mots d'ordre : « Hollande-Valls, agents du patronat, votre pacte, on n'en veut pas », « Guerre, chômage, licenciements, il faut bloquer ce gouvernement », « Obama, Hollande, vos guerres, on n'en veut pas », « Les milliards pour les patrons, c'est le pillage de la Sécu, il faut blo-

quer ce gouvernement », ont été repris durant plus de deux heures.

Dans de nombreuses villes de France, les adhérents du POI étaient présents dans ces rassemblements du 15 novembre, faisant connaître nos positions et nouant le dialogue sur la base de la diffusion de nos tracts, de notre journal, de nos mots d'ordre.

Ce dialogue, nous invitons à le poursuivre dans les assemblées ouvertes que les comités locaux et départementaux du POI organisent au cours des mois de novembre et décembre.

Devant le cortège du POI qui arrivait en fin de manifestation, Daniel Gluckstein, secrétaire national, s'est adressé à tous les militants et travailleurs présents



DR

« Camarades, le Parti ouvrier indépendant a manifesté ce jour comme il en avait pris la décision samedi dernier dans son bureau national.

Nous avons manifesté ce jour sans être signataire de l'appel à cette manifestation, car, pour notre part, nous considérons — et nous l'avons écrit — qu'ouvrir

une perspective politique, ouvrir une alternative à la politique de ce gouvernement, ne passe pas par l'élaboration, dans le secret et la discrétion, de discussions d'appareils, de formulations pour les élections de demain, mais passe d'abord et avant tout par l'aide pratique, l'aide concrète que nous pouvons apporter à la classe ouvrière, notre classe, pour qu'elle réalise les conditions de son action de classe, les conditions de sa mobilisation, les conditions de ses grèves, les conditions de sa grève générale dans l'unité, demain, avec les organisations, qui, seule, sera à même de bloquer la politique de ce gouvernement, capitaliste, réactionnaire et anti-ouvrier.

Nous sommes présents ici parce que nous comprenons que les travailleurs, qui, dans les différents secteurs, cherchent la voie du combat, ceux qui sont en grève contre les plans de licenciements, ceux qui sont en grève contre les restructurations, ceux qui combattent les mille et une conséquences déjà perceptibles du pacte de responsabilité, discutent, réfléchissent : comment bloquer ce gouvernement ?

Nous comprenons que ces travailleurs, ces militants, quels que soient leurs opinions et leurs engagements, tous cherchent la même solution, tous savent que, dans la situation de blocage et de décomposition que connaît le pays, ce n'est que par l'action collective, l'action sur le terrain de la lutte des classes, que nous parviendrons à changer l'ordre des choses.

Nous sommes présents, militants du Parti ouvrier indépendant, parce que nous comprenons que les camarades, les militants qui ont participé à cette manifestation, qui sont venus ici avec les engagements des uns et des autres, nous comprenons qu'ils sont à la recherche d'une même réponse, et cette réponse porte un nom : c'est l'unité de la classe ouvrière et de ses organisations pour défaire la politique de ce gouvernement.

Alors, nous sommes ici pour poursuivre la discussion et le dialogue fraternels que nous

avons engagés avec tous ces camarades ; nous sommes ici pour dialoguer avec eux, comme nous sommes présents chaque jour dans les entreprises, dans les bureaux, les quartiers, les ateliers. Les militants du POI sont présents ici comme ils sont présents au quotidien avec l'ensemble de leurs collègues syndiqués dans les organisations syndicales, dans le respect de leur indépendance, pour chercher ensemble la voie de l'unité pour le retrait du pacte de responsabilité.

Cette manifestation est un moment de ce dialogue, c'est un moment de cette recherche de l'unité qui ne pourra se réaliser que sur le terrain de la lutte des classes. Les militants du POI y participent comme ils participent, dans le respect des prérogatives des organisations syndicales, à toutes les initiatives qu'elles prennent pour aider au rassemblement des forces contre la politique du gouvernement.

Nous y participons, comme nous apportons notre soutien aux initiateurs de la conférence pour l'unité et la résistance qui, le 17 janvier prochain, proposent de rassembler par centaines des militants de toutes tendances pour aider au combat contre ce gouvernement.

Nous sommes ici, comme dans toutes les actions du POI, comme dans les assemblées ouvertes dans lesquelles nous voulons préparer le Ve Congrès du Parti ouvrier indépendant.

Nous savons que la situation est difficile, nous savons que ce gouvernement, prétendument de gauche, est celui qui a porté et porte les coups les plus brutaux contre la classe ouvrière et la démocratie, plus qu'aucun autre gouvernement, depuis soixante-dix ans, ne l'avait fait jusqu'à présent. Nous savons qu'il faudra bien, un peu plus tôt un peu plus tard, non pas réformer ce gouvernement, non pas l'infléchir à gauche, non pas lui demander de "rendre compte de son mandat", non pas amender les institutions, mais qu'il faudra bien, par la mobilisation de millions et de millions, bloquer ce gouvernement, imposer la rupture avec l'Union européenne et ses institutions réactionnaires. Et nous n'avons pas la prétention d'être ceux qui vont "guider" cette action. Nous avons seulement l'ambition d'y contribuer par notre action, par le dialogue fraternel avec les travailleurs et militants de toutes tendances.

Nous sommes conscients qu'aujourd'hui plus que jamais, le moteur de l'histoire reste la lutte des classes.

Vive la classe ouvrière ! »



Photos correspondant



Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant

Je souhaite adhérer

Nom, prénom : Adresse :

Code postal : E-mail :

Bulletin à retourner à : Parti ouvrier indépendant 87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris

Chronique

INTERNATIONALE

Etats-Unis :
état de guerre
à la veille
du jugement
de Ferguson

Jean-Pierre Raffi

Le gouverneur du Missouri, Jay Nixon, vient de décréter l'état d'urgence en prévision d'une explosion de violences à Ferguson, à la veille du verdict que doit rendre un grand jury dans l'affaire du jeune Noir Michael Brown, assassiné par un policier blanc, Darren Wilson, le 9 août dernier.

Dans un arrêté qui entre en vigueur lundi 24 novembre pour une période de trente jours, le gouverneur ordonne le déploiement de policiers et active la Garde nationale du Missouri à Ferguson, en raison, explique-t-il d'une, « possibilité d'émeutes étendues », alors que, selon des informations ayant filtré dans les médias, le policier assassin serait déclaré par les jurés en « état de légitime défense » au moment des faits. Il échapperait ainsi à toute poursuite judiciaire.

Michael Brown, dont il a été prouvé qu'il n'était détenteur d'aucune arme, a été abattu en pleine journée par Darren Wilson, sortant d'un magasin, accusé d'avoir volé... une boîte de cigares.

Selon les autopsies demandées par la famille et le ministère de la Justice, Michael a été atteint d'au moins six balles, dont les dernières tirées à bout portant, tandis qu'il était déjà au sol.

De violentes émeutes raciales avaient éclaté dans cette banlieue de Saint-Louis, avant de s'étendre à de nombreuses autres villes des Etats-Unis, à la suite de ce nouvel acte de racisme perpétré par la police, qui se voit systématiquement blanchie dans toutes ces affaires.

« Attendu que la ville de Ferguson et la région de Saint-Louis ont vécu des périodes d'émeutes au cours des trois derniers mois (...), l'Etat du Missouri sera prêt à répondre de manière appropriée à toute réaction à l'annonce » du grand jury, déclare le gouverneur dans cet arrêté.

Dans une autre déclaration, Jay Nixon annonce le recours à la Garde nationale du Missouri pour renforcer les effectifs de police, aux côtés de la police des autoroutes, de la police de comté et de la police métropolitaine de Saint-Louis. C'est un véritable état de guerre qui est ainsi décrété par les autorités de l'Etat du Missouri contre la population, et en premier lieu la jeunesse noire. Alors qu'une fois encore, Obama, « premier président noir » des Etats-Unis, s'illustre par un assourdissant mutisme.

L'événement



Lors de la puissante grève des mineurs de Marikana en 2012 (ci-dessus une des assemblées générales de grève), la police avait tiré sur les manifestants, faisant 34 morts.

Afrique du Sud

La direction de la COSATU
exclut le syndicat
des métallos NUMSA

Dominique Ferré

La décision prise, le 9 novembre à une heure du matin, par le comité exécutif central extraordinaire de la COSATU d'exclure sa fédération des métallurgistes, la NUMSA, a fait l'effet d'un tremblement de terre.

Loin de faire l'unanimité, l'exclusion n'a été votée que par 33 voix contre 24, témoignant d'une grande division des sommets mêmes de la confédération à ce sujet. Les dirigeants de la NUMSA ont, dès le lendemain, appelé à combattre pour leur réintégration, déclarant : « Nous avons fondé cette confédération (la COSATU — NDR). (...) Notre demande d'un congrès fédéral extraordinaire, compte tenu de la situation intenable dans laquelle la confédération se trouve, est conforme aux statuts de la COSATU. Nous sommes dans une situation intenable en rapport avec la façon dont la politique du parti au pouvoir, l'ANC, affecte négativement la classe ouvrière, et la façon dont la direction des fédérations et de la confédération répond à ces politiques anti-ouvrières. (...) L'une des principales raisons des tensions autour de la violation des statuts est la division politique entre ceux qui défendent les intérêts de la classe ouvrière, comme nos statuts l'exigent de nous, et ceux qui sont prêts à sacrifier ces intérêts sur l'autel d'une alliance avec l'ANC et le Parti communiste. (...) Le crime suprême dont on accuse la NUMSA est d'avoir démocratiquement, dans son congrès, pris position pour l'indépendance de la confédération, compte tenu de l'aggravation de la situation de la classe ouvrière résultant de la politique néolibérale de l'ANC. »

LA NUMSA EST LOIN D'ÊTRE ISOLÉE

Sept fédérations affiliées à la COSATU ont suspendu leur participation aux instances confédérales par solidarité. Et signalons le vote contre de Zwenlinzima Vavi, l'ancien secrétaire général de la COSATU, suspendu de son poste en août 2013, ayant revendiqué une plus grande indépendance vis-à-vis de l'alliance gouvernementale dont elle fait partie. Ce qui fait de Vavi « le prochain sur la liste » des expulsables, a averti Irvin Jim, le secrétaire général de la NUMSA. A l'inverse, les dirigeants — déconsidérés depuis le massacre de Marikana (voir encadré) — de la NUM ont été à l'avant-garde

de l'offensive pour « régler son compte » à la NUMSA. Une décision loin de faire l'unanimité : ainsi, les représentants de l'ANC avaient fait pression pour reporter toute décision. Car pour le gouvernement de l'alliance tripartite (ANC, COSATU et Parti communiste), comme pour les milieux d'affaires, ce qui vient de se passer provoque expectative et inquiétude. Qui sera en mesure de contrôler la classe ouvrière si la COSATU est affaiblie ?

TOUT LE PROBLÈME EST LÀ

En 1994, les masses noires avaient massivement voté — c'est la première fois qu'elles en avaient le droit — pour l'ANC, le parti de Mandela, et son allié, le Parti communiste, soutenus par la COSATU. Elles avaient voté pour en finir avec toutes les séquelles du régime haï de l'apartheid, et en particulier la misère du peuple noir, la domination des grands fermiers blancs et de la minorité capitaliste propriétaire des mines et des usines. Après vingt ans de gouvernement ANC-COSATU-PC, plus de 80 % des jeunes Noirs sont au chômage, 80 % des terres appartiennent toujours aux Blancs, les mineurs et les ouvriers noirs vivent dans des conditions sociales parfois pires que sous l'apartheid.

Cette situation provoque une intense lutte de classe, qui a franchi un cran avec la grève de 100 000 mineurs noirs et le massacre de Marikana en août 2012. Grève qui fut suivie par celle des ouvriers agricoles, puis des métallos en 2014. Actuellement se poursuit une grève massive des postiers, dont le dernier développement est la démission collective de la direction de la poste, après avoir envoyé leur lettre de licenciement à tous les grévistes. Cette intense lutte de classe s'est accompagnée de ruptures majeures, y compris dans l'ANC. Au début 2012, l'ancien dirigeant de la Ligue de la jeunesse de l'ANC, Julius Malema, a été exclu du parti gouvernemental. Après avoir publiquement soutenu la grève des mineurs de Marikana et s'être prononcé pour la « nationalisation des mines », il a constitué son propre parti, Economic Freedom Fighters (EFF), qui a obtenu 6 % des voix aux élections législatives de mars 2014. Dans le mouvement syndical, l'effondrement de la NUM après Marikana a mis au premier plan le syndicat AMCU qui avait organisé la grève dans les mines de platine. En décembre 2013, dans son congrès extra-

ordinaire, la NUMSA, caractérisant le « tournant de Marikana », avait remis en cause son soutien traditionnel aux candidats de l'ANC et du PC, et invité la COSATU à « poser le problème de sa rupture avec la coalition gouvernementale », demandant un congrès confédéral extraordinaire.

Après vingt ans de gouvernement ANC-COSATU-PC, plus de 80 % des jeunes Noirs sont au chômage, 80 % des terres appartiennent toujours aux Blancs

LE MASSACRE DE MARIKANA
A TRACÉ UNE LIGNE DE DÉMARCATION

Le massacre de Marikana, comme le rappellent nos camarades du Socialist Party of Azania (SOPA, parti associé aux activités de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, qui a participé à la campagne électorale d'EFF dans la mesure où celle-ci se prononçait pour la nationalisation des mines et pour la réforme agraire), « a tracé une ligne de démarcation séparant ceux qui croyaient que tout pouvait continuer comme par le passé et ceux qui sont persuadés que le changement est inévitable et possible ». Patronat et gouvernement sont inquiets de ces développements dans le mouvement ouvrier, qui peuvent tout autant déboucher sur des processus de décomposition que sur des processus de recomposition. En atteste cette chronique du journal *Daily Maverick*, qui décrit ce que pourrait être « le pire cauchemar de l'ANC » : « Imaginez une alliance, ou un front politique, regroupant Irvin Jim, Julius Malema, Zwenlinzima Vavi et Joseph Mathunjua » (respectivement les dirigeants de la NUMSA, de EFF, l'ancien secrétaire général de la COSATU et le dirigeant de l'AMCU).

REPÈRES

La COSATU est l'une des principales confédérations syndicales d'Afrique du Sud, historiquement liée au Congrès national africain (ANC) et au Parti communiste (SACP). Sa direction est membre de l'alliance tripartite gouvernementale depuis 1994.

La NUMSA, avec ses plus de 340 000 syndiqués, est le principal syndicat de la COSATU. Autre syndicat affilié à la COSATU, le syndicat des mineurs NUM s'est effondré, au lendemain du massacre par la police de dizaines de mineurs de platine en grève à Marikana, le 16 août 2012.

Les dirigeants de la NUM, opposés à la grève, avaient approuvé la répression. Les syndiqués avaient alors quitté la NUM et rejoint le syndicat organisateur de la grève, l'AMCU (affilié à une autre confédération historique du mouvement ouvrier noir : la NACTU).

Photo AFP

Mexique : “Vous nous les avez pris vivants ! Rendez-les nous vivants !”



Photo DR

Quatre questions sur la disparition de 43 étudiants mexicains

Correspondant

Depuis le 26 septembre, date de l'assassinat de six étudiants de l'école normale rurale d'Ayotzinapa et l'enlèvement de quarante-trois de leurs camarades, les manifestations se multiplient dans l'Etat de Guerrero, dans le sud-ouest du Mexique, s'étendant progressivement à tout le pays.

1. Que s'est-il passé le 26 septembre ?

Le 26 septembre, des étudiants de l'école normale d'Ayotzinapa se rendaient à Iguala, dans l'Etat de Guerrero, au Mexique. Ils avaient pour but de lever des fonds pour financer leur voyage à Mexico, où ils comptaient participer à la traditionnelle marche de commémoration, le 2 octobre, du massacre de Tlatelolco, en 1968, au cours duquel la police et l'armée mexicaine avaient massacré trois cents étudiants. Des policiers municipaux ont attaqué l'autobus appartenant à la municipalité, dans lequel les jeunes avaient pris place. Des témoins ont signalé, aux côtés des policiers, la présence d'hommes armés, selon toute vraisemblance des narcotrafiquants. La fusillade, dont les balles ont transpercé l'autobus, a immédiatement fait six morts et vingt-cinq blessés. Les survivants ont été jetés dans des voitures de police. Depuis ce jour, ils ont totalement disparu. Les familles sont sans nouvelles. L'exaspération ne cesse de croître parmi ces familles et toute la population, face aux mensonges, aux fausses déclarations et aux accointances évidentes du pouvoir à tous les

niveaux — municipal, régional et national — avec les cartels de la drogue.

2. Qui sont ces étudiants tués, blessés ou disparus ?

Ce sont des jeunes, des étudiants, âgés de 18 à 21 ans, scolarisés en première ou seconde année à l'école normale rurale d'Ayotzinapa, dans l'Etat de Guerrero, dans le sud-ouest du pays. La commune dont ils sont originaires, parmi les plus pauvres du Mexique, est connue pour être un bastion des luttes sociales.

3. Que sont-ils devenus ?

Il est établi que les quarante-trois étudiants ont été livrés par les policiers à un groupe local de narcotrafiquants, appelé les Guerreros Unidos. Ces *narcos* sont les principaux fournisseurs d'opium et de marijuana de la ville de Chicago, aux Etats-Unis. D'où la quasi-impunité dont ils bénéficient de part et d'autre de la frontière. Samedi 8 novembre, trois des suspects ont déclaré que les quarante-trois normaliens avaient été torturés et assassinés, leurs corps jetés et brûlés pendant quatorze heures dans une décharge. Leurs restes auraient ensuite été dispersés dans une rivière avoisinante.

Ces « confessions » ont conduit à la découverte de restes humains, des cendres, des dents et des os calcinés, dont la police déclare que ce pourrait être ceux des disparus. Le ministre de la Justice mexicain déclarait quant à lui qu'il sera très difficile d'identifier s'il s'agit de ceux des étudiants. Autrement dit qu'on ne saura jamais la vérité.

Les parents et la population, qui exigent la réapparition en vie de leurs enfants, n'accordent aucun crédit à ces prétendus aveux et aux déclarations sans cesse contradictoires des autorités. Ils considèrent que ces aveux n'ont aucune valeur de preuves. « Tant qu'il n'y a pas de preuves, nos enfants sont vivants », déclare l'un des parents.

4. Comment est-on passé d'un fait divers atroce à une affaire d'Etat ?

Après des jours et des jours de tergiversations et de mensonges, le 4 no-

vembre, les autorités mexicaines ont procédé à l'arrestation du maire d'Iguala, José Luis Abarca, et de son épouse, Maria de los Angeles Pineda Villa, qui s'étaient enfuis deux jours après l'enlèvement des étudiants.

Maria de los Angeles Pineda Villa est la sœur de narcotrafiquants notoires. Elle dirige les activités des Guerreros Unidos à Iguala. Le couple, installé au pouvoir local par l'oligarchie mexicaine, faisait régner la terreur dans la ville.

Selon le quotidien *Le Monde*, « l'enquête a révélé que M. Abarca versait plus de 150 000 euros mensuels aux Guerreros Unidos, dont une partie revenait aux tueurs du cartel, reconvertis en policiers municipaux, pour réprimer ses opposants ».

Ce n'est là que l'écume nauséuse d'un Etat gangréné. Le gouverneur de l'Etat de Guerrero, à son tour, s'est vu obligé de se démettre. C'est maintenant le président de la République, Enrique Peña Nieto, qui est mis en accusation par les milliers de personnes, des jeunes notamment, qui manifestent depuis deux semaines dans tout le Mexique.

Mardi 11 novembre, les manifestants ont incendié le siège du parti du président mexicain à Chilpancingo, capitale de l'Etat de Guerrero.

C'est la colère de toute une population qui s'exprime contre ce qu'elle appelle un « narco-gouvernement ». Pour Abel Barrera, directeur du Centre des droits de l'homme dans l'Etat de Guerrero, « c'est l'affaire de trop ».

Cet acte de barbarie est le point le plus élevé d'une politique de répression contre la jeunesse, et il est à mettre en rapport avec la politique suivie par l'Etat, tout au long des dernières décennies, de destruction des acquis du peuple travailleur et de démantèlement de la souveraineté de la nation par le moyen des prétendues « réformes structurelles », « traités de libre commerce », privatisations.

Comme l'explique l'appel aux jeunes du monde entier, « cette politique a conduit à un processus de décomposition sociale et de corruption à tous les niveaux de l'Etat ».

Les responsables, ce ne sont pas seulement ceux qui ont enlevé directement les étudiants ; ce sont également le maire d'Iguala, emprisonné, le gouverneur de l'Etat de Guerrero, obligé de se démettre (dans les deux cas, sous la pression du mouvement) et le gouvernement fédéral d'Enrique Peña Nieto. »

Dans toutes les manifestations, dans les mots d'ordre peints sur les murs, la jeunesse dit : « Le responsable, c'est l'Etat. »

Un appel aux organisations de jeunes du monde entier

Nous, étudiants, soussignés, appartenant aux écoles et universités du Mexique, nous adressons à vous pour faire savoir ceci. Entre le 26 et le 27 septembre, dans la ville d'Iguala, Etat de Guerrero, Mexique, six personnes ont été assassinées (dont trois normaliens), 25 normaliens ont été blessés (dont deux sont dans un état grave) et 43 autres séquestrés. Ces jeunes sont des étudiants de l'école normale Raúl Isidro Burgos, à Ayotzinapa, une école fréquentée par des fils de paysans, les plus pauvres du pays.

Les événements de la ville d'Iguala ont montré aux yeux de toute la nation la relation étroite qui a été tissée, au cours de ces dernières décennies, entre les bandes du narcotrafic et les institutions de l'Etat (polices municipales et fédérale, maires de tous les partis institutionnels, officiers supérieurs de l'armée, qui ont refusé d'agir au moment de la répression et de l'enlèvement des jeunes normaliens).

La barbarie d'Iguala a suscité une énorme indignation dans le peuple mexicain, en premier lieu chez les centaines de milliers de jeunes étudiants qui se sont exprimés tous ces derniers temps par de multiples manifestations dans tous les Etats du pays. En particulier, la capitale du pays, Mexico, a connu trois grands rassemblements, les 8 et 22 octobre, et le 5 novembre, ce dernier avec plus de cent mille participants.

Jeunes étudiants et travailleurs, dirigeants des organisations étudiantes du monde entier :

Nous vous appelons à vous solidariser, dans chacun de vos pays, avec les justes revendications des normaliens d'Ayotzinapa, Etat de Guerrero, Mexique, sous la forme que vous jugerez la mieux appropriée (délégations aux ambassades, courriels au gouvernement du Mexique, meetings...).

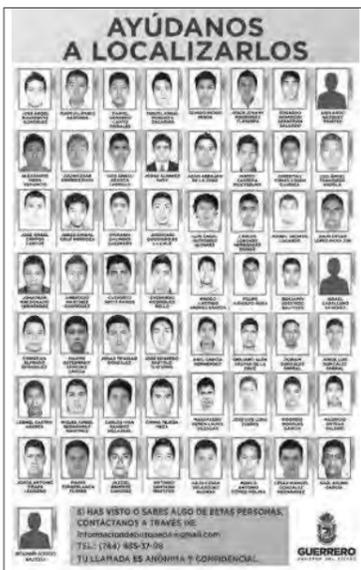
Nous vous appelons à exiger :

**Réapparition en vie des 43 normaliens disparus !
Châtiment des responsables ! Justice !**

Mexico,
le 8 novembre 2014

76 étudiants de 44 écoles supérieures, facultés et universités du Mexique ont contresigné cet appel

POUR TOUT CONTACT : justicia.para.ayotzi@gmail.com



Palestine

Affrontements à Jérusalem-Est

Correspondant

La situation à Jérusalem-Est est extrêmement tendue, les affrontements se multiplient.

Des affrontements ont opposé, samedi 15 novembre, des Palestiniens à des policiers israéliens dans le quartier d'Al-Tur, à Jérusalem-Est, annexée et occupée par Israël, faisant au moins un blessé parmi les manifestants.

« Des manifestants ont lancé des pierres sur les forces de police, qui ont utilisé des moyens anti-émeutes pour les disperser », déclare le chef de la police.

Des heurts entre Palestiniens et policiers israéliens secouent depuis des semaines Jérusalem et s'étendent aujourd'hui à la Cisjordanie et à plusieurs villes arabes israéliennes.

Le corps d'un chauffeur de bus, Youssef Ramouni, 32 ans et père de deux enfants, habitant du quartier d'Al-Tur, à Jérusalem-Est, a été retrouvé pendu dans son autobus au dépôt de la zone industrielle de Har Hotzvim, dans la partie nord de Jérusalem-Ouest. Des photographies de son corps portant des traces d'ecchymoses ont été diffusées. Ses collègues et sa famille affirment qu'il a été tué par des Israéliens.

Affirmant qu'il a été « torturé » avant sa mort, son frère, Oussama Ramouni, rejette catégoriquement la thèse du suicide que prétend accréditer la police israélienne.

« Nous avons vu des signes de violence sur son corps », dénonce l'un de ses collègues, Mouatassam Fakeh. Il était pendu dans les escaliers au fond du bus à un endroit où il est impossible de se pendre tout seul. ■

La bande de Gaza totalement bouclée

À la suite de l'attaque-suicide du 24 octobre dans la péninsule du Sinaï qui a tué trente militaires égyptiens, le gouvernement a instauré un état d'urgence de trois mois sur une partie du nord du Sinaï et fermé le terminal de Rafah, seul point de passage vers Gaza non contrôlé par l'armée israélienne. La semaine suivante, l'Etat

d'Israël a fermé ses deux principaux passages. La bande de Gaza est maintenant totalement bouclée, laissant la population, les femmes, les enfants, les vieux, les malades, totalement isolés. « Gaza était devenue une grande prison, et maintenant, elle va devenir un immense cimetière », se désespère Fatima Hassan, une Palestinienne de 56 ans atteinte d'un cancer du sein.

Au nom de « la lutte contre le terrorisme », pour contrer le creusement de nouveaux tunnels, le gouvernement égyptien a engagé la création d'une zone tampon le long de sa frontière avec la bande de Gaza, sous la forme d'un profond canal creusé dans le sol, d'une longueur de 13 kilomètres et d'une largeur de 500 mètres.

Dans cette zone qui abrite 10 000 habitants, quelque 800 habitations devraient être démolies. Un exode forcé des habitants y

est organisé. Depuis le 4 novembre, des dizaines de familles ont commencé à quitter leur domicile dans la ville frontalière de Rafah. Le 8 novembre, 110 maisons avaient d'ores et déjà été dynamitées ou détruites au bulldozer. « Les méthodes des militaires égyptiens sont comparables à celles de leurs homologues israéliens »,

dénoncent des habitants. « L'Égypte s'est coordonnée avec Tel-Aviv, pour la création d'une zone tampon sur la frontière avec Gaza », a reconnu le porte-parole des forces armées israéliennes à la radio-télévision britannique (BBC). En vertu des accords de

paix de Camp David, l'Égypte n'est pas autorisée à déployer ses forces militaires au Sinaï et à Gaza. Elle a donc reçu le feu vert du gouvernement israélien.

La coopération active de l'Égypte au siège de Gaza est patente. Depuis le blocus décrété par l'Etat d'Israël en juin 2007, l'Égypte y contribue pleinement, et lors des bombardements israéliens de l'hiver 2008-2009, de décembre 2012 et de l'été 2014, de nombreux blessés ne purent être ni évacués ni secourus. Pour faire ce travail, les Etats-Unis fournissent à l'Égypte une aide de plusieurs centaines de millions de dollars tous les ans. ■

«Gaza était devenue une grande prison, et maintenant, elle va devenir un immense cimetière»

Tunisie

Le gouvernement appelle à l'union nationale

Correspondant

Le Premier ministre, Mehdi Jomaa, vient d'informer la direction de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) que les négociations salariales du secteur public ne seront pas ouvertes par son gouvernement, négociations salariales qui n'ont pas eu lieu depuis deux ans, alors que le coût de la vie connaît une escalade vertigineuse. C'est la même fin de non-recevoir opposée par le ministère des Transports aux revendications portées par la grève des transports publics dans la région de Tunis (bus et métro) : les revendications coûtent cher aux caisses de l'Etat. Et d'exiger que les travailleurs participent à « l'effort national pour le sauvetage du pays » et reprennent le travail pour ne pas risquer de perdre leur emploi.

Les élections législatives ont vu la victoire des deux partis Nida Tounès et Ennahda, dans l'indifférence de la majorité des Tunisiens, et surtout des jeunes. Alors que tous les appareils politiques sont tournés aujourd'hui vers l'objectif de l'élection présidentielle fixée pour le 23 novembre, les mobilisations et les grèves se succèdent et mettent en avant les mêmes revendica-

tions sociales de salaire, de statut, d'emploi, sans qu'aucune réponse n'y soit apportée. Mais, obstinément, le gouvernement maintient le même discours : le renvoi sine die de toute demande et de toute réclamation salariale ou d'emploi.

Face à cette situation, les actes de provocation se multiplient, telle l'agression portée par des groupes terroristes se mêlant, devant le siège de l'UGTT, aux salariés de la société des transports urbains et qui ont arrosé de projectiles le véhicule du secrétaire général.

La commission administrative de l'UGTT, instance qui réunit des délégués des syndicats sectoriels et des fédérations, se réunissait le 17 novembre pour répondre au refus du gouvernement de prendre en compte ce qu'expriment les mobilisations sociales, qui s'aiguisent. D'un côté, des partis politiques qui entendent poursuivre dans la même voie de la politique de soumission à l'impérialisme, dictée par le contrat d'association avec l'Union européenne, et qui appellent, à cor et à cri, à l'union nationale pour tenter d'y aboutir. De l'autre, une classe ouvrière et des jeunes qui entendent que leurs revendications sociales soient le cœur de toute solution politique. ■

Etat espagnol



Le peuple catalan a décidé de voter ce 9 novembre.

Photo AFP

Déclaration du comité exécutif du Parti ouvrier socialiste internationaliste (POSI) (9 novembre 2014)

Le peuple de Catalogne continue sa lutte pour la souveraineté

Plus de 2,3 millions de Catalans se sont mobilisés le 9 novembre contre la décision du gouvernement Rajoy et du régime de la monarchie de les empêcher de voter.

Des centaines de milliers l'ont fait pour exprimer leur trop-plein du gouvernement corrompu

et antisocial qui interdit la démocratie. Les provocations et les menaces ont eu comme seul résultat que les Catalans ont participé encore plus nombreux, dont 40 000 volontaires qui ont rendu possible l'infrastructure minimale pour pouvoir voter.

Le régime constitutionnel de 1978 s'enfoncé, et il ne peut offrir aucune issue démocratique à la situation actuelle, si ce n'est encore plus de souffrance, de corruption et de coupes budgétaires.

C'est pour cela qu'en l'absence d'un véritable référendum, le peuple de Catalogne a utilisé la convocation de ce 9 novembre pour dire qu'il veut exercer la souveraineté pour pouvoir sortir du cadre politique qui l'étouffe, pour annuler toutes les coupes budgétaires et pour affronter les banquiers et leurs exigences.

Exactement comme tous les peuples qui souffrent des politiques imposées par la troïka (Commission européenne-FMI-Banque centrale européenne — NDLR).

Mais la mobilisation permanente et massive du peuple catalan, expression la plus avancée de l'indignation de tous les travailleurs et peuples de l'Etat espagnol, démontre qu'il est possible de retourner cette situation et d'ouvrir un avenir de liberté pour tous. Le gouvernement Rajoy est brisé, coïncé entre la résistance massive à sa politique et le fait de devoir supporter le poids du régime qu'il représente.

La décision du peuple catalan d'aller voter ce 9 novembre, malgré tous les obstacles, est en fait un appel à la mobilisation pour ne pas accorder un jour de plus à ce gouvernement corrompu qui nie la démocratie, applique les ajustements et oppose les peuples entre eux afin de survivre politiquement.

Il faut ouvrir la voie à la République catalane, à la République basque, à un nouveau processus constituant qui permette réellement l'exercice du droit d'autodétermination, élément fondamental de toute démocratie, et la fraternité entre les peuples, qui ne peut se matérialiser que dans une union

«La fraternité entre les peuples ne peut se matérialiser que dans une union libre de républiques libres des peuples de l'Etat espagnol»

libre de républiques libres des peuples de l'Etat espagnol. Plus que jamais, tous ceux qui se réclament des droits des travailleurs ont une énorme responsabilité. Les dirigeants du Parti ouvrier socialiste espagnol (PSOE) ne peuvent pas continuer à accorder leur soutien au gouvernement Rajoy, et les dirigeants des confédérations syndicales des Commissions ouvrières (CCOO) et de l'Union générale des travailleurs (UGT) ont également la responsabilité de ne pas laisser isolées

les CCOO et l'UGT catalanes qui ont appelé les travailleurs à se mobiliser pour les droits nationaux et sociaux.

La détermination de la lutte du peuple de Catalogne pour sa souveraineté ne va pas faiblir.

Face aux différents scénarios qui peuvent se dessiner dans les prochains jours, le Parti ouvrier socialiste internationaliste (POSI) réitère qu'il faut construire une force qui unisse la lutte pour les droits nationaux et sociaux. Une force qui combatte pour : l'annulation de toutes les coupes budgétaires ; pour l'abrogation de la réforme du Code du travail ; pour défier les institutions corrompues du régime monarchique et de l'Union européenne ; contre les politiques appliquées par le gouvernement Rajoy ; et également contre le gouvernement (de Catalogne) d'Artur Mas, lequel, pendant qu'il parle de souveraineté, se soumet, tout comme Rajoy, aux exigences de Bruxelles. Edifier cette force est un objectif pour lequel nous luttons avec des militants et des collectifs d'organisations ouvrières et populaires. Il est indispensable de regrouper les forces pour l'unité des travailleurs et de leurs organisations, pour l'alliance des travailleurs et des peuples de tout l'Etat espagnol, tout autant intéressés que le peuple catalan à en finir avec l'actuelle légalité constitutionnelle qui nous opprime tous. C'est la seule issue qui peut ouvrir une perspective favorable pour les travailleurs. ■

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

GRÈCE

Il y a quarante et un ans, la chute de la dictature

Des dizaines de milliers de travailleurs et de jeunes se sont rassemblés, lundi 17 novembre, à Athènes et à Salonique, à l'appel des syndicats et partis de gauche, pour commémorer comme chaque année les événements de l'École polytechnique, théâtre du soulèvement, le 17 novembre 1973, des étudiants et des lycéens contre le régime des colonels. Plus de vingt personnes avaient trouvé la mort ce jour-là, qui a marqué le début de la fin de la dictature (1967-1974) et la restauration, sept mois plus tard, des droits et libertés démocratiques. Les manifestants se sont dirigés vers l'ambassade des Etats-Unis pour dénoncer le rôle, à l'époque, des services secrets américains dans la mise en place de la dictature. Les participants ont également dénoncé la politique de rigueur imposée à la Grèce par ses créanciers internationaux.

Sur les banderoles, on pouvait lire des slogans comme : « *Nous luttons pour la démocratie et nos droits* ». « *Au moment où le gouvernement tente d'annuler tout sens de justice sociale par des politiques de rigueur, les revendications de l'École polytechnique restent d'actualité* », souligne le communiqué de la Fédération générale des salariés du privé (Gsee), la plus grande centrale syndicale du pays.

CHIFFRE

2,5

C'est, en millions, le nombre d'enfants américains, soit près d'un sur trente, qui ont connu l'année dernière une période sans domicile fixe, « dans des foyers, des caves de voisins, des voitures, en camping ou encore dans des endroits bien pires », rapporte Carmela DeCandia, directrice du centre national pour les familles sans domicile fixe.

Le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté aux Etats-Unis était, en 2013, de 45,3 millions, soit un taux de pauvreté à 14,5 %, selon un rapport du recensement américain en septembre.

ÉTAT D'ISRAËL

Netanyahu veut renforcer le caractère "juif" de l'Etat d'Israël

Le Premier ministre, Benjamin Netanyahu, a assuré qu'il ferait voter à tout prix un projet de loi renforçant le caractère « juif » de l'Etat d'Israël. Selon ce projet, l'Etat d'Israël ne serait plus défini dans les Lois fondamentales, qui font office de Constitution, comme Etat « juif et démocratique », mais comme « l'Etat national du peuple juif ». Alors que tous les ingrédients se rassemblent pour qu'éclate une nouvelle Intifada, à Jérusalem cette fois (*lire page 12*), le projet de Netanyahu institutionnalise encore plus la discrimination à l'encontre de la minorité arabe israélienne. « *Dimanche, nous allons mettre le projet de "loi sur la nation" sur la table du gouvernement. J'insiste sur sa nécessité, cette loi doit passer* », a déclaré le Premier ministre israélien, au lendemain d'un report du vote.

Photo AFP



Burkina Faso : à l'université de Ouagadougou, satisfaction et frustration mêlées après la nomination du président de transition

Il y a un peu plus de deux semaines, au Burkina Faso, des centaines de milliers de jeunes, lassés par vingt-sept années de gouvernement Blaise Compaoré, manifestaient à Ouagadougou, prenaient d'assaut le Parlement et obtenaient finalement la fuite du président le 31 octobre. La désignation, le 17 novembre au matin, de Michel Kafando, candidat proposé par l'armée, pour succéder au lieutenant-colonel Isaac Zida, l'actuel homme fort du pays, frustre cette jeunesse qui n'a pas désarmé. « *Ce choix est le signe que la révolution du peuple a été volée par le Régiment de sécurité présidentielle (RSP)* », dont M. Zida est le

numéro deux, affirme Philippe Edouard Kaboré, étudiant en troisième année de droit. « *Que connaît-il de la "révolution burkinabé", lui qui a quitté le pays sous cette même révolution ?* », interroge Frédéric Sodrè, enseignant vacataire de 25 ans, qui fait référence à la révolution burkinabé menée par Thomas Sankara, président du Burkina de 1983 à 1987, jusqu'à son assassinat lors du coup d'Etat de Blaise Compaoré. « *Je suis dubitatif, non sur les capacités de l'homme à mener la transition, mais à répondre aux aspirations du peuple* », estime M. Oubda, élève de la faculté de communication.

MARTINIQUE

Serge Letchimy, député apparenté PS, condamne le "blocage" du port de Fort-de-France

Le président du conseil régional de Martinique, Serge Letchimy, apparenté PS, condamne fermement « *tout blocage du port de Fort-de-France* » et « *toute atteinte portée à l'économie locale* », après l'appareillage d'un navire empêché de décharger sa cargaison. Ce navire roulier de la compagnie Hoegh auto-liners, le M/V Hoegh Beijing/27, arrivé le

15 novembre au matin dans le port de Fort-de-France, est reparti peu de temps après son accostage, faute d'avoir pu décharger sa cargaison de près de 800 véhicules. Depuis plusieurs semaines, des dockers multiplient les arrêts de travail. Avec leur syndicat, ils exigent une revalorisation de leurs salaires avec une prime de fin d'année.

PORTUGAL

Les infirmiers massivement en grève avec leurs syndicats

Les infirmiers portugais ont observé une journée de grève le 14 novembre dernier pour protester contre l'augmentation de leur temps de travail. La grève de 24 heures était suivie par 78,6 % des infirmiers, selon des données communiquées par leurs syndicats, qui s'opposent aux mesures de rigueur budgétaire adoptées par le gouvernement et réclament le rétablissement des promotions et des 35 heures de travail hebdomadaires. Le ministère de la Santé avait pourtant appelé à suspendre le mouvement des infirmiers, qui prévoient une nouvelle journée de grève le 21 novembre prochain, en invoquant « *l'intérêt public et l'extraordinaire situation épidémiologique actuelle* » (l'actuelle épidémie de légionellose qui frappe le Portugal). Déclarant que les revendications des infirmières et des infirmiers vont dans le sens des intérêts de toute la population, qui a droit à un service public de santé de qualité, le responsable syndical José Carlos Martins explique que les syndicats « *(n'ont pas) levé la grève, les infirmiers y ont adhéré en force, mais, comme c'est la règle, des services minimums sont assurés et il n'y a aucun problème avec les malades. Mais nous ne céderons pas au chantage.* » Les infirmiers portugais avaient déjà observé une grève de 48 heures à la fin septembre pour exiger l'arrêt de la politique d'austérité du gouvernement, qui se traduit par un manque d'effectifs et de sévères coupes salariales.

ITALIE

Le pays en panne de croissance et en proie à des tensions sociales

L'Italie est restée enlisée dans la récession au troisième trimestre 2014, continuant à s'enfoncer dans le rouge. Il s'agit du treizième trimestre consécutif sans croissance pour l'Italie. Ces chiffres, qui témoignent d'une situation qui ne cesse de se dégrader pour les travailleurs et les familles ouvrières, ont en revanche été salués par une remontée de l'indice des valeurs boursières FTSE Mib. L'industrie, secteur-clé en Italie, et l'agriculture ont continué à plonger. Et le PIB italien, qui a déjà reculé de 2,3 % en 2012 et de 1,9 % en 2013, devrait poursuivre sa chute en 2015, selon les économistes. « *Cette crise persistante de l'économie italienne complique fortement la tâche de Matteo Renzi (le chef du gouvernement italien, ami de François Hollande), qui peine à imposer les réformes nécessaires pour la redynamiser et voit sa popularité s'effriter à mesure que le malaise social gagne du terrain* », note l'AFP (17 novembre). Son projet massivement rejeté par les travailleurs dans toute l'Italie, le Jobs Act, une réforme du marché du travail, était au cœur d'un mouvement de grève et de manifestations, le 14 novembre dernier, qui a rassemblé des centaines de milliers de personnes dans quelque 25 villes italiennes. A l'appel des syndicats, les manifestants protestaient contre « *les politiques destructrices d'austérité de l'UE et du gouvernement Renzi, contre le Jobs Act, la précarité et les privatisations* ». Les manifestations se multiplient depuis quelques semaines en Italie, où la principale centrale syndicale, la CGIL, a appelé à une grève générale le 5 décembre.

JAPON

Le pays plonge à nouveau dans la récession

Considéré comme la « *troisième puissance économique mondiale* », le Japon était, nous disait-on, sorti du rouge dans les derniers mois de 2012 « *grâce à une politique de restructuration qui a surtout dopé les marchés* ». Or le Japon retombe aujourd'hui dans une brutale récession. Une débâcle « *surprise* ». Le produit intérieur brut (PIB) a chuté de 0,4 % entre juillet et septembre, après une contraction de 1,9 % au deuxième trimestre, selon les chiffres officiels. Devant de telles statistiques, qui ont aussitôt fait plonger la Bourse, et tarabudé par la crainte de voir le pays s'ancrer dans la récession, le gouvernement vacille, tandis que les conflits sociaux se multiplient. D'aucuns, dont le ministre de l'Economie, craignent que ces bouleversements ne repoussent les réformes structurelles, qu'ils considéraient comme cruciales. Le Premier ministre, Shinzo Abe, de retour du sommet du G 20 à Brisbane, pourrait annoncer sa décision de dissoudre la chambre basse du Parlement en vue d'élections anticipées en décembre.

CRISE

Les voyants de l'économie mondiale sont "au rouge"

(David Cameron, Premier ministre britannique)

Un « *dangereux contexte d'instabilité et d'incertitudes* », nourri par des crises comme l'épidémie d'Ebola, l'Ukraine ou la Syrie, menace l'économie mondiale, estime le Premier ministre britannique, David Cameron,



Photo AFP

« *Les voyants sont au rouge sur le tableau de bord de l'économie mondiale* » six ans après la crise qui « *avait mis le monde à genoux* », déclare-t-il. La zone euro « *menace de sombrer dans une troisième récession* ».